



# FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 21-janv.-2016

Date de révision 21-janv.-2016

Numéro de révision 0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identificateur de produit SGH

**Nom du produit** Lith-Ease White Lithium Grease- WL-14, WL-15

### Autres moyens d'identification

**Code du Produit** WL-14, WL-15

**Synonymes** Graisse blanche au lithium Lith-Ease

### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** LITH-EASE est une graisse blanche au lithium polyvalente de haute qualité pour une utilisation automobile, marine, agricole et domestique, ainsi que dans les ateliers. Il s'agit d'un lubrifiant longue durée avec une excellente résistance à l'eau et à la chaleur, qui offre une protection contre la rouille et la corrosion, ainsi qu'une résistance élevée de pellicule. Ne fondra pas, ni ne gèlera, ne gommara ou ne s'écoulera. Offre un rendement supérieur dans toutes les conditions météo et à toutes les températures.

**Utilisations déconseillées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements sur le distributeur

#### **Adresse Fournisseur**

AGS Company  
P.O. Box 729  
Muskegon, MI  
49443  
TEL: 800-253-0403

### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Téléphone en cas d'urgence** 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

### Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

### Aperçu des urgences

<b>Mention d'avertissement</b>	aucune	
<b>Déclarations sur les risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aucune</li> </ul> <p>Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)</p>	
<b>Aspect</b>	crème.	<b>État physique</b> Solide (comprimé).
		<b>Odeur</b> Pétrole.

**Déclarations sur la sécurité****Prévention**

- aucune

**Conseils généraux**

- Aucun

**Entreposage**

- aucune

**Élimination**

- aucune

**Danger non classé ailleurs (DNCA)**

Sans objet.

**Autres informations**

Pas d'information disponible.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Synonymes**

Graisse blanche au lithium Lith-Ease

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret industriel
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds déparaffinés au solvant	64742-65-0	60-100	*
Distillats de pétrole, naphthéniques lourds hydrotraités	64742-52-5	10-30	*
Carbonate de calcium	471-34-1	5-10	*
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	0.1-1	*

\*Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des mesures requises pour les premiers secours****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

**Ingestion** Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes/effets les plus importants** Pas d'information disponible.

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Pas d'information disponible.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique**

Pas d'information disponible.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité à un choc mécanique** Aucune.

**Sensibilité à une décharge statique** Aucune.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Assurer une ventilation adéquate.

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement**

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

**Manipulation** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**

**Entreposage** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Directives au sujet de l'exposition****Sécurité intégrée appropriée**

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Douches Points de lavage des yeux Systèmes d'aération
----------------------------------	---

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Risque de contact, usure : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Contact répété ou prolongé : Des gants doivent être portés.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.
<b>Mesures d'hygiène</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base**

<b>État physique</b>	Solide (comprimé).	<b>Aspect</b>	crème.
<b>Odeur</b>	Pétrole.	<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques/ - Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	698 °F	Aucun à notre connaissance	
<b>Point d'éclair</b>	482 °F	Aucun à notre connaissance	
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>limite supérieure d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible		
<b>limite inférieure d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Densité gazeuse</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Densité</b>	0.98919	Aucun à notre connaissance	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau.	Aucun à notre connaissance	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Non Inflammable		
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible		
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible		
<b><u>Autres informations</u></b>			
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	donnée non disponible		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

donnée non disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

### Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies possibles d'exposition

#### Informations sur le produit

##### Inhalation

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

##### Contact avec les yeux

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

##### Contact avec la peau

Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

##### Ingestion

Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Titane (dioxyde de)	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	> 6820 mg/m <sup>3</sup>

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

#### Symptômes

Pas d'information disponible

### Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

#### Sensibilisation

Pas d'information disponible.

#### effets mutagènes

Pas d'information disponible.

#### Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes. Ce produit contient le bioxyde de titane qui est classifié comme un IARC 2B carcinogène basé sur des études de laboratoire où des animaux ont été exposés à la poussière du bioxyde de titane. Ce n'est pas une voie appropriée d'exposition pour ce produit puisque c'est un matériel solide moite avec peu à aucune chance de produire la poussière Les produits pétroliers sont connus pour causer le cancer en raison de la présence de composants cancérogènes (p. ex., benzène). Ces composants cancérogènes peuvent être éliminés pendant le procédé de raffinage.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Distillats de pétrole,	A2	Group 1	Known	X

paraffiniques lourds déparaffinés au solvant				
Distillats de pétrole, naphthéniques lourds hydrotraités	A2	Group 1	Known	X
Titane (dioxyde de)		Group 2B		X

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible.

**Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique)** Pas d'information disponible.

**Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)** Pas d'information disponible.

**Risque d'aspiration** Pas d'information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité - Produit

##### **Toxicité aiguë inconnue**

*Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :*

**DL50 orale** 64501 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds déparaffinés au solvant 64742-65-0		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Distillats de pétrole, naphthéniques lourds hydrotraités 64742-52-5		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)

**Persistence et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.

#### Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Méthodes d'élimination**

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

#### **Emballages contaminés**

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**ICAO** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG/IMO** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS** Est conforme à (aux)

### Légende

**TSCA** - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

### SARA 311/312 Catégories de dangers

<b>Risque aigu pour la santé</b>	Non
<b>Risque chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque d'échappement soudain de la pression</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

### Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

### CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

### Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	Carcinogen

### Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds déparaffinés au solvant				X	
Distillats de pétrole, naphténiques lourds hydrotraités				X	
Carbonate de calcium	X	X	X		

### États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Sans objet

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>			
--------------------------------	--	--	--

<u>NFPA</u>	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
<u>HMIS</u>	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Précautions individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits  
 23 British American Blvd.  
 Latham, NY 12110  
 1 800 572-6501

Date d'émission 21-janv.-2016  
 Date de révision 21-janv.-2016  
 Note sur la révision Libération initiale.

**Clause de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**Fin de la fiche technique santé-sécurité**